

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Aïal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Aïal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-665118

95939

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5521 Société : Royal Air Maroc

☒ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : KALKOZ Noureddine

Date de naissance : 27/01/62

Adresse : Lot Haj Fateh 527, apt N°6
étage 2, Casablanca, OULFA

Tél. : 0671983848 Total des frais engagés : 1107,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : **Dr. Imane Tirhazouine**
Dermatologue - Vénérologue
344, Bd. Oud Darou 1er Etage Lot Haj Fateh
Oulfa - Casablanca - Tél : 0522 00 54 62

Date de consultation : 13/11/2021

Nom et prénom du malade : Kalkoz noureddine Age : 59

Lien de parenté : ☒ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Dermato logique [Kyste sebacee]

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 13/11/21

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/11/2021	Exercice chirurgical	1	800,00 DHS	INP : 091119976100 Dr. Imane Tirhazouine Dermatologue - Vénérologue 344 Bd. Oued Leboue 1er Etage Lot Hsajj 1 dsh Oulfa - Casablanca - Tél : 0522 75 75 57
19/11/2021	Consultation	1	Gratuit	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fabricant	Date	Montant
PHARMACIE DE LA TRICOT Mme LAKHSASSI TABASSA Lalla 213, Bd. Yacoub El Khennouf - Casablanca Tel: 0522 75 75 57	19/11/21	307,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

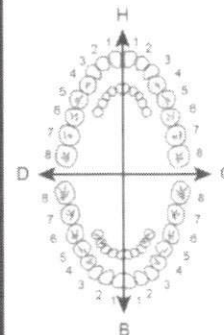
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

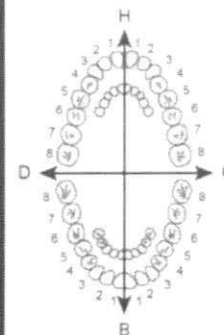
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



D.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
B	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Dr. Imane TIRHAZOUINE

د. إيمان تيفزوين

- Dermatologie – Vénéréologie
- Allergologie
- Chirurgie de la Peau et des Ongles
- Dermatologie Esthétique
- Laser

- اختصاصية
- في أمراض الجلد والشعر والأظافر
- الأمراض التناسلية حساسية الجلد
- جراحة الجلد و الأظافر
- الطب التجميلي الليزر

Casablanca, le : 19/11/2021

PPV: 126,30 DH
LOT: 646374
PER: 08/22

PPV: 126,30 DH
LOT: 646374
PER: 08/22

17^e Kalkoz nome dline

1268022

1 - Augmentin sachet 1g (2 boites de 12 sachets)
1st x 2f

2200

2 - Cédol 1g

1cp x 3/5 si doulor

3290

3 - Ofense



1cp x 2/6 après repas

20700

PHARMACIE DE L'ORIENT
Mme LAKHASSI TABBARA Latifa
213, Bd Yacoub El Mansour - Casablanca
Tél: 0522 37 75 51

PRV: 32,90
LOT:
PER:

Dr TIRHAZOUINE Imane
Dermatologue Vénéréologue
344, Bd. Oued Daoura, 1^{er} Etage - Lot. Haj Fateh - Oulfa
Casablanca - Maroc
Tél: 05 22 90 54 63 - GSM: 06 27 41 26 67 - E-mail: imane.tr@hotmail.com

Tél: 05 22 90 54 63 - GSM: 06 27 41 26 67 - E-mail: imane.tr@hotmail.com
344, Bd. Oued Daoura, 1^{er} Etage - Lot. Haj Fateh - Oulfa
Casablanca - Maroc



Dr. Imane TIRHAZOUINE

د. إيمان تيفزوين

- Dermatologie – Vénéréologie
- Allergologie
- Chirurgie de la Peau et des Ongles
- Dermatologie Esthétique
- Laser

- اختصاصية
- في أمراض الجلد والشعر والأظافر
- الأمراض التناسلية حساسية الجلد
- جراحة الجلد و الأظافر
- الطب التجميلي الليزر

Casablanca, le : 13/11/2021

Dr. Imane Tirhazouine
Dermatologue - Vénéréologue
244, Bd. Oued Daoura 1^{er} Etage Lot. Haj Fateh
Oulfa - Casablanca - Maroc

Facture n° 144/2021

Nom et pre'nom : Kalkoz noureddine

Date : 13/11/2021

Coste : Gécise chirurgicale d'en-
kyste rétracté du joue

Prix : 800,00 DHS

Dr. Imane Tirhazouine
Dermatologue - Vénéréologue
244, Bd. Oued Daoura 1^{er} Etage Lot. Haj Fateh
Oulfa - Casablanca - Maroc



Dr. Imane **TIRHAZOUINE**
د. إيمان تيفزوين

- Dermatologie – Vénérologie
- Allergologie
- Chirurgie de la Peau et des Ongles
- Dermatologie Esthétique
- Laser

- اختصاصية
- في أمراض الجلد والشعر والأظافر
- الأمراض التناسلية حساسية الجلد
- جراحة الجلد و الأظافر
- الطب التجميلي الليزر

Casablanca, le : 13/11/2021

Compte rendu de la geste pratiquée

Le patient Kalko z noueddine a été bénéficié ce jour
le 13/11/2021 d'une exèse chirurgicale d'un kyste sebaceé
du joue avec suture par proline "0-5".

Les suites sont normales.

Dr. Imane Tirhazouine
Dermatologue - Vénérologue
اختصاصية في الأمراض الجلدية والتناسلية
344, Bd. Oued Daoura 1er Etage Lot. Haj Fateh
Oulfa - Casablanca - Tél : 06 27 41 26 67